

même y ajouter d'heure en heure un bon verre d'oraison. Vous éprouverez bientôt l'efficacité de ce remède. Votre convalescence recevra insensiblement une nouvelle vigueur et parfaite santé en peu de temps.

### Nécrologio.

Encore une année qui s'achève laissant à chacun sa part de plaisirs et d'afflictions. Cette année mil huit cent soixante dix-huit restera à jamais gravée dans le cœur des élèves du Collège de Ste-Anne.

Dès les premières semaines, lorsque nous avions encore le cœur gros au souvenir de notre confrère Ludger Casgrain, nous avions à déplorer la perte de notre digne supérieur, le Rév. M. Félix Buteau. Quatre mois plus tard, la tombe se fermait de nouveau sur un de nos professeurs, le Rév. M. Z. Caron. Après tant d'épreuves, nous pouvions espérer que rien ne viendrait ternir la sérénité des derniers jours. Mais tels n'étaient pas les impénétrables décrets d'en haut. Une fleur manquait à la couronne que nous avions déjà présentée pour l'ornement de la Jérusalem céleste; samedi dernier, à l'heure où le St-Sacrifice allait commencer dans notre chapelle, cette fleur, éclatante de pureté, était cueillie par la main des Anges et emportée dans les célestes parvis. Un de nos confrères, Louis-Alphonse-Elzéar Roy, élève de versification, fils de Chs.-Fr. Roy, Ec., ci-devant député à la Chambre fédérale pour le comté de Kamouraska, succombait à une maladie soufferte avec une patience angélique pendant six mois.

O mort! c'est bien tôt réclamer tes droits! C'est bien tôt nous enlever cette jeune existence!

Oui, c'en est fait pour notre ami ici-bas! Voilà son rêve terminé. A seize ans, il lui faut dire adieu à tous ceux qui lui sont chers, à toutes les espérances de la vie! Mais gardons-nous de déplorer son heureux sort. Pendant sa courte existence, aucun nuage n'est venu troubler son bonheur; il savait trouver dans la piété et l'application au travail tout ce qui pouvait contenter ses désirs. Aussi, a-t-il vu sans terreur approcher sa dernière heure aussi calme que sa vie elle-même. Sans doute, la Providence est bonne pour tous, mais elle l'a été plus spécialement pour notre confrère. Elle a retiré la coupe de ses lèvres avant qu'il ait pu en atteindre la lie; elle ne l'a pas exposé aux écueils et aux tempêtes de cette mer orageuse où tant de vertus, hélas! font si souvent naufrage. "Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus."

Bien-aimé confrère, nos cœurs se sont serrés de douleur au moment de la sépa-

ration. Ta présence au milieu de nous était si agréable! Mais ne nous est-il pas permis de nous réjouir à la pensée du bonheur dont tu jouis maintenant dans le ciel? Oui, nous l'espérons, Marie s'est souvenue des ferventes prières que tu lui adressas tant de fois; elle a contemplé dans ton âme un reflet de cette belle vertu qui fait à elle-même sa gloire, et t'a obtenu de voir Dieu pour toujours! .... A la vue d'une si belle récompense, puissions-nous, à ton exemple, accomplir tous nos devoirs d'écoliers avec candeur et exactitude, et être, par là, des instruments dociles entre les mains de la divine Providence.

R. J. P.

UN CONFRÈRE.

### Une autre lettre du Marquis de Vaudreuil.

M. l'abbé A.-A. Blais, professeur de Droit Canon, a bien voulu nous communiquer une lettre du Marquis de Vaudreuil, que nous nous empressons de publier.

A Monsieur le Gérant de *L'Abaille*,

Bien cher Monsieur,

Avec l'hommage réitéré de mon respect et de mon admiration, permettez-moi de vous adresser sous ce pli le texte même d'une lettre de Monsieur le Marquis de Vaudreuil au Sieur Joseph Gabory, Lieutenant de Milice à St-Valier de la Durantaye. Messieurs les lecteurs de *L'Abaille* liront peut-être avec intérêt ce document séculaire que le dernier des gouverneurs français en Canada écrivait quelques temps avant la conquête définitive de ce pays par les armes de l'Angleterre.

Le cure "plein d'un attachement bien connu pour ses paroissiens," auquel il est fait ici allusion, est Monsieur Pierre Leclair, originaire de France, et mort à Saint-Valier le 26 novembre 1761.

Quant au manuscrit portant les instructions spéciales que Monsieur le gouverneur donnait alors pour la conservation des familles canadiennes et de leurs biens, je regrette beaucoup de ne pouvoir vous le passer en même temps. Jusqu'ici, il ne m'a pas encore été possible de le trouver.

Tout à vous,

A.-A. BLAIS, Ptre.

A Montreal le 4 may 1759.

Vous trouverez cy joint, Monsieur, mes ordres concernant les précautions à prendre pour la conservation des familles des habitants de votre compagnie, celle de leurs bestiaux et de leurs meubles.

Vous aurés pour agréable de les communiquer à M. votre Curé, son attachement pour ses paroissiens m'étant connu, je ne doute nullement qu'il ne se joigne à vous pour leur faire appercevoir, combien il leur est avantageux de ne pas rester exposés aux incursions de l'ennemi s'il venait par mer à Québec, je ne le

penso pas mais il est toujours de la prudence de prévoir les événements les plus inattendus.

J'attends de vous que vous ne négligerez rien pour faire exécuter ponctuellement mes ordres. Mrs. de Léry et de Montosson que j'ay destinés pour la côte du Sud m'en informeront.

Je serai charmé que vous me mottiez à même de rendre compte au Roy du zèle que vous et tous vos miliciens aurés témoigné en cette occasion et d'entretenir Sa Majeste dans les dispositions où elle est en faveur des Canadiens.

Je suis, Monsieur, vôtre affectionné serviteur,

VAUDREUIL.

### Echos du Canada.

Un ordre émanant du gouvernement impérial enjoint à toute la Puissance du Canada et aux autres colonies de porter le deuil de son A. R. la princesse Alice jusqu'au 10 janvier 1879.

Monsieur le Directeur de l'Ecole nationale des arts décoratifs de Paris a fait cadeau au gouvernement de la Province de Québec d'une magnifique collection de modèles en terre cuite, représentant les principaux types d'objets d'ornementation architectonique; cette collection est splendide et devra être d'une grande utilité aux élèves étudiant l'architecture ou le dessin. Cette gracieuseté de la France mérite toute notre reconnaissance.

Tous les vœux de la ville de Québec au sujet du chemin de fer du Nord semblent devoir se réaliser. L'Hon. M. Joly entretient avec la Corporation, depuis quelques jours, des correspondances dont le but est d'engager celle-ci à céder au gouvernement le droit de passage le long de la rivière St-Charles, afin de permettre de prolonger aussitôt que possible le chemin de fer du nord jusqu'à l'eau profonde. Dans ces conditions, M. Joly promet de conduire les chars jusqu'à la rue Dalhousie dès le printemps prochain.

OMEGA.

### Conditions de ce Journal.

*L'Abaille* paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Bolleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon.

Imprimé par P.-G. DELISLE, Québec.